**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur – Fraternité – Justice



**Commissariat à la Sécurité Alimentaire**

**Avis d’Appel d’Offres (AAO)**

**AAO n° 13/CPMP/CSA/2023**

**Pour Acquisition de trois véhicules 4x4 pour le suivi du programme d’alimentation scolaire**

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du CSA approuvé par la CPMP / CSA et la CNCMP, paru dans le site web de l’ARMP et le site web du CSA.
2. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a obtenu des fonds et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de marché pour l’acquisition de trois véhicules 4x4 pour le suivi du programme d’alimentation scolaire (PNAS).

La livraison se fera aux magasins du CSA à Nouakchott dans un délai de 15 jours à compter de la date de notification du marché.

1. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l’acquisition de trois véhicules 4x4 Pick-up double cabine pour le suivi du programme d’alimentation scolaire (PNAS).

Le présent appel d’offres est un **Appel d’offresNational**

1. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du CSA :

Téléphone : +222 45 25 69 94, télécopie : +222 45 25 69 95, B.P : 377

Les candidats peuvent prendre connaissance des documents d’Appel D’offres à l’adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du CSA, située au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie.

1. Les critères de qualification sont :

* Le chiffre d’affaires annuel moyen du candidat sur les 3 dernières années(2020,2021 et 2022) doit être égal ou supérieur à **2 400 000 MRU**
* Le montant d’autofinancement est de : **1 800 000 MRU**
* Le candidat doit fournir la preuve, documentation à l’appui, qu’il a exécuté au moins un marché similaire attesté par un maître d’ouvrage public ou parapublic exécuté au cours des cinq dernières années (attestation de bonne exécution ou procès-verbal de réception avec la page de garde et la page de signature du marché).

Pour plus des informations, voir le dossier d’appel d’offres.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’appel d’offres complet à l’adresse mentionnée ci-après : Commission de Passation des Marchés Publics du CSA, situé au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie, contre le paiement par versement bancaire d’un montant non remboursable de **10.000 MRU** versé au **compte CSA n° 01005017201-85** ouvert à la **BAMIS**.
2. Les soumissions doivent être remises au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CSA (CPMP / CSA), située au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie, au plus tard le **30/08/2023 à 12 heures**. Toute offre envoyée par mail sera systématiquement rejetée.
3. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l’ouverture le **30/08/2023 à 12 heures** à l’adresse suivante : Salle de réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics du CSA située au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie.
4. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conformément au modèle du DAO d’une banque nationale ou internationale habilitée en Mauritanie, d’une validité de 120 jours et de valeurs de **100 000 MRU**
5. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nouakchott, le 09/08/2023

**Le Commissaire Adjoint à la Sécurité Alimentaire**

**Limam Abdawa**